

Débouchés professionnels

Modalités d'admission

Formation initiale

Formation continue

Contacts

HISTOIRE DU DROIT

HISTOIRE DES INSTITUTIONS MODERNES ET CONTEMPORAINES
PRES LIMOUSIN POITOU-CHARENTES

RESPONSABLE

Monsieur Didier VEILLON - Maître de conférences - HDR

[master
recherche]

2013-2014

HISTOIRE DU DROIT

Histoire des institutions modernes et contemporaines

Culture
Droit
Histoire
Patrimoine

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Une formation historique et juridique approfondie pour appréhender avec sûreté et précision l'étude des institutions politiques, sociales et judiciaires.

Une initiation aux méthodes de la recherche pour utiliser avec efficacité divers instruments : bibliographie, archives, cartographies, statistiques, banque de données, toutes sources indispensables pour réaliser un mémoire.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS & DÉBOUCHÉS

Cette formation s'adresse tout particulièrement aux étudiants souhaitant se diriger vers des carrières universitaires, des concours administratifs et judiciaires (Enseignement supérieur, bibliothécaire, archives, journalisme, avocat et magistrat)...

OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

Rédaction d'un mémoire (obligatoire) qui doit préparer l'étudiant à faire éventuellement une thèse.

À l'issue du Master, les étudiants doivent être à la fois en mesure d'élaborer un projet personnel de recherche et de s'insérer dans une équipe de recherche pour participer à ses travaux.

MODALITÉS D'ADMISSION

L'admission se fait sur dossier à l'appréciation de l'équipe pédagogique et éventuellement sur entretien devant un jury.

Des passerelles permettent aux étudiants provenant d'autres formations (Histoire, Sciences Humaines, AES...) de s'inscrire.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est prise en compte par l'équipe pédagogique, tant pour la sélection et l'inscription que pour la dispense de tel ou tel enseignement ou unité.

Sur sélection, les étudiants inscrits peuvent suivre des enseignements dans une université étrangère, dans le cadre du programme ERASMUS (ou autres échanges internationaux) ; ils signent alors un contrat d'études et sont soumis à un régime d'examen dérogatoire. Les étudiants peuvent partir dans l'université partenaire soit au semestre 3, soit au semestre 4, soit pour l'ensemble de ces deux semestres.

RÉPARTITION HORAIRE

Le Master II fonctionne sous la forme d'une cohabilitation entre les trois universités du PRES Limousin Poitou-Charentes (Poitiers, Limoges et La Rochelle). Dès lors, les étudiants sont inscrits dans l'une de ces universités en fonction du parcours de spécialisation suivi au semestre 4. En effet, si les enseignements du semestre 3 sont tous assurés à Poitiers sous la forme d'un tronc commun et concerneront les étudiants des trois universités, ceux du semestre suivant ont lieu à Poitiers, Limoges ou La Rochelle selon le parcours choisi :

Poitiers : Histoire des Institutions modernes et contemporaines (cf. ci-dessous)
Limoges : Gestion des conflits dans les sociétés coutumières
La Rochelle : Romanité et Antiquité

SEMESTRE 3 - TRONC COMMUN À POITIERS (100 heures CM / 30 ECTS)

UNITÉ 1

Histoire du droit privé - 25 h CM
9 ECTS - coefficient 3

UNITÉ 2

Histoire économique - 25 h CM - 9 ECTS
coefficient 3

UNITÉ 3

Histoire des Institutions publiques et
Histoire des Institutions sociales - 50 h CM
12 ECTS - coefficient 4

SEMESTRE 4 : PARCOURS DE SPÉCIALISATION (72 heures + Mémoire / 30 ECTS)

POITIERS : HISTOIRE DES INSTITUTIONS MODERNES ET CONTEMPORAINES

UNITÉ 1

Histoire du droit pénal - 24 h CM - 6 ECTS
coefficient 2
Enseignement mutualisé avec le Master II
Droit pénal, sciences criminelles.

UNITÉ 2

Etude des sources et applications des nouvelles technologies de recherche historique
24 h CM - 6 ECTS - coefficient 2

UNITÉ 3

Histoire du droit colonial - 24 h CM
6 ECTS - coefficient 2

UNITÉ 4

Mémoire - 12 ECTS - coefficient 4

Les UE1, 2 et 3 du semestre 4 font l'objet d'un séminaire de 24 heures CM chacun où peuvent être intégrées 4 heures de conférences assurées par des intervenants extérieurs.



Dossier à télécharger (<http://droit.univ-poitiers.fr>)
ou à demander par courrier.

Joindre une enveloppe format A4 au nom du candidat
timbrée au tarif en vigueur pour 50 grammes.

CONTACTS

Secrétariat 3e cycle
Madame Louissette Michard
Madame Michèle Jadeau

Faculté de Droit et des Sciences sociales
43, place Charles de Gaulle
86022 POITIERS Cedex
Téléphone 05 49 45 42 27
05 49 45 42 40
Fax : 05 49 45 32 21

louissette.michard@univ-poitiers.fr
michele.jadeau@univ-poitiers.fr

Site : <http://droit.univ-poitiers.fr/>

Dossier de candidature
à retourner pour le **5 juillet 2013**
(le cachet de la poste faisant foi)

à

Madame Karine BOUHIER
Faculté de Droit et des Sciences sociales
43, place Charles de Gaulle
86022 Poitiers Cedex
Tél. : 05 49 45 47 70
Fax : 05 49 45 47 71

karine.bouhier@univ-poitiers.fr

